

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1588

Artikel: Marché du travail : des femmes et des retraités à la place des étrangers
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des femmes et des retraités à la place des étrangers

L'Union patronale suisse veut encourager le travail des femmes. En réalité, elle vise une main d'œuvre encore sous-exploitée pour remplacer les immigrés.

Vendredi 16 janvier, l'Union patronale suisse (USP) en collaboration avec Alliance F, association de sociétés féminines de Suisse désormais centenaire, lance une campagne de promotion du travail des femmes à tous les échelons hiérarchiques sans discrimination. Des horaires flexibles, des postes à temps partiel, des crèches, permettraient de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. Le président de l'organisation patronale, Rudolf Stämpfli, évoque également une meilleure répartition des tâches domestiques.

Samedi 17 janvier, Peter Hasler, directeur de l'USP prend à nouveau la parole. Après l'assurance invalidité (AI), c'est le tour du travail. Dans une interview accordée au *Temps*, il

déniche la formule magique. «Au vu des problèmes et des coûts d'intégration des étrangers, nous préférons voir arriver sur le marché du travail davantage de femmes et de personnes de 65 ans, pas forcément à plein temps». On résout ainsi du même coup le problème de l'immigration, la demande insatiable de main-d'œuvre peu qualifiée et le financement de l'AVS. Le temps partiel assure par ailleurs la diminution des charges sociales. L'USP accepte enfin la proposition d'assurance maternité votée par le Parlement. Pas chère, payée moitié-moitié par les employeurs et les employés, elle éloigne le spectre d'une augmentation de la TVA et les solutions cantonales qui multiplient les modèles et la confusion, à l'image des allocations familiales.

Ainsi, une femme reste avant tout une mère de famille et une force de travail sous-exploitée. Et tant qu'on est en bonne santé, il faut continuer de produire. Le pays dispose de bras en suffisance, pas besoin d'en importer. On fera des économies. Femmes, retraités et étrangers sont des parias. On peut les remplacer à loisir. L'égalité - avec la bénédiction malheureuse des associations féminines - et la démographie deviennent les alibis d'un discours arrogant, décomplexé. La droite au pouvoir délie les langues qui annoncent les durcissements à venir. Sans parler des cautions scientifiques confectionnées sur mesure par les *think tank*, tel *Avenir Suisse*, financés par les grandes multinationales du pays. *md*

Ski suisse

Une descente aux enfers vraiment inéluctable ?

Romain Fellli réagit à l'article consacré aux déboires du ski suisse paru dans DP n°1587. Les problèmes actuels ne sont pas une fatalité.

Contrairement à ce que pourrait laisser croire l'article intitulé *Une descente aux enfers inéluctable*, il semble que la baisse du niveau des skieurs suisses et corrélativement de l'intérêt pour ce sport n'a rien d'irrésistible.

Certes, la diminution de la pratique du ski de compétition semble un phénomène structural en Suisse et ailleurs. Cependant, cette baisse ne débouche pas sur une perte sèche mais plutôt sur une diversification des pratiques, y compris de compétition. Le snowboard, bien sûr, est l'engin de glisse qui visiblement se substitue le plus massivement au ski alpin. Il faut toutefois être également attentif à la montée d'autres

formes de glisse, même en compétition: ski carving, ski cross ou telemark, dans lesquelles de plus en plus d'anciens skieurs de compétition se reconvertisSENT.

Au-delà de ces mouvements généraux, la Suisse se distingue effectivement par une désaffection croissante vis-à-vis du ski de compétition classique. Il faut d'abord blâmer un paysage institutionnel qui apparaît de moins en moins en phase avec la réalité. Basé sur le volontariat des skis-clubs, puis sur des organisations cantonales ou régionales et interrégionales aux structures fortement différentes, ce système, s'il respecte l'esprit fédéral, n'en peine pas moins à mettre en œuvre une

politique de formation et de relève efficace. D'ailleurs c'est encore quasi uniquement l'effort financier de ses parents (estimé entre dix et quinze mille francs par an) qui permet à un jeune de pratiquer le ski en compétition.

Parallèlement, le soutien public, en comparaison avec nos voisins d'Autriche ou de France, n'est pas à la hauteur. Ceci, non seulement du point de vue financier - comme le démontre la récente décision du canton du Valais de ne pas aider financièrement Ski-Valais - mais également du fait de l'absence quasi généralisée de structures sport-études adaptées à la spécificité du ski alpin. Enfin, il faut noter que les entreprises de

remontées mécaniques sont de moins en moins enclines à accueillir les entraînements et les compétitions de niveau junior, rechignant à mettre à disposition des pistes préparées et sécurisées.

La descente aux enfers du ski suisse n'est donc pas irrésistible. Comme le montre l'exemple de l'Autriche, une mobilisation forte des différents acteurs, publics certes, mais également des stations et des institutions sportives peut renverser le mouvement. Reste à savoir si la cause peut être jugée suffisamment importante. Faudra-t-il attendre que le réchauffement climatique mette tout le monde d'accord?

Romain Fellli